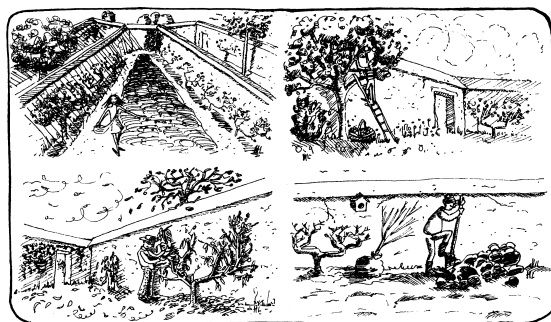


Association des Murs à Pêches
136, rue du Moulin à Vent
93100 Montreuil sous Bois
Tél: 01 48 70 23 80 / 06 98 95 88 57
Email : ca@mursapeches.org
WWW.MURSAPECHES.ORG
Siret 417498193040



Agréée jeunesse et éducation populaire

Montreuil, le 16 janvier 2014

Les quatre exigences pour sauver et faire vivre les murs-à-pêches de Montreuil.

oo

Montreuil, mais aussi la zone dense de la région parisienne, disposent, avec les 37 hectares des murs à pêches, d'un joyau inestimable : un vaste espace de respiration, paysager et patrimonial, magique et dépaysant en plein cœur de la ville.

Les murs à pêches demandent une protection forte vis-à-vis des appétits immobiliers et du grignotage foncier en période de rareté foncière.

Cet espace appelle une vision porteuse des dimensions patrimoniale, culturelle, horticole, poétique ; il appelle des jardins et une appropriation respectueuse du site et de ses caractéristiques patrimoniales, permettant la création de lien social.

L'association Murs-À-Pêches, créée en 1994 demande solennellement aux listes en présence pour les municipales de 2014 à Montreuil, de s'engager sur les 4 points suivants :

- 1- Il faut sauvegarder la totalité de l'espace, les 35 hectares restants et en premier lieu en interdisant la destruction des murs dans le cadre du PLU ;
- 2- Il faut étendre la protection de l'espace au titre des sites et paysages au-delà des 8 hectares actuellement protégés à ce titre depuis 2003 ;
- 3- Il faut faire vivre cet espace en s'appuyant sur les initiatives associatives et citoyennes, mais aussi en y mettant les moyens publics (et municipaux) nécessaires ;
- 4- Il faut sans tarder et en urgence engager un programme pluriannuel volontaire et doté de moyens suffisants pour préserver progressivement la totalité des murs et enrayer leur dégradation, à commencer par la réfection des chaperons.

L'association Murs-À-Pêches demande aux candidats et candidates de se prononcer sur ces quatre exigences, de les ratifier et d'indiquer leurs propositions pour y parvenir.